

L'ABBE GOULVEN L'HOSTIS (1602-1657)

Le Recteur (1), dont nous abordons l'histoire aujourd'hui, est celui qui a battu le record de durée dans la charge: pendant 55 ans, en effet, de 1602 à 1657, il fut recteur de Lannilis.

L'abbé Goulven L'HOSTIS était né vers 1575 (2) dans une ferme voisine du manoir de Kerbabu et en dépendant. Petit paysan intelligent, il fut certainement remarqué par l'un des nombreux prêtres de la paroisse et comme c'était alors la coutume c'est sous la direction du clergé local qu'il fit ses études classiques puis théologiques. Résidant dans la ferme paternelle, il gagna la confiance des Seigneurs de Kerbabu qui étaient alors Jacques de Bellingant, époux de Marguerite de Lannuzouarn et son fils Jean de Bellingant, époux de Marie du Quildy. Ces derniers avaient deux fils, Jacques, né le 6 février 1585 et Jean, né le 24 juillet 1586 dont ils confièrent l'éducation au jeune L'Hostis. Celui-ci s'acquitta avec zèle de sa tâche tout en continuant ses études sur place en vue de la prêtrise. Le Seigneur de Kerbabu, qui exerçait à Lannilis les fonctions de Sénéchal de la Juridiction de Carman, avait vu ses services récompensés par les Carman en 1601 par l'octroi de droits honorifiques dans la chapelle de Trobérou. Aussi voulut-il profiter de la faveur dont il jouissait près de cette puissante famille pour faire nommer au rectorat de Lannilis le précepteur de ses enfants. C'est ce qui arriva en 1602 à la mort de l'abbé Le Jeune. Au dire de Kerdanet, le jeune abbé Goulven L'Hostis fut nommé recteur de sa paroisse natale avant même d'avoir reçu la prêtrise. Il fut sans doute ordonné prêtre cette année-là.

Malgré la jeunesse du nouveau recteur, promis d'ailleurs à une verte vieillesse, le choix était excellent. Prêtre zélé, très intelligent et très instruit pour l'époque, il sût gouverner sa paroisse avec sagesse, malgré ou peut-être à cause de sa condescendance à l'égard des Seigneurs de Kerbabu, très chrétiens certes, mais qui voulaient assez souvent régenter la paroisse.

Dès sa nomination en 1602, l'abbé L'Hostis fit relever le clocher de l'Eglise Paroissiale. C'est sans doute à cette époque que les paroissiens durent pendant quelque temps aller assister aux offices à la chapelle de Kerbabu (3). Le nouveau recteur continua de résider dans la ferme paternelle, près de Kerbabu, en attendant de pouvoir bâtir un nouveau presbytère dans la propriété actuelle de Monsieur Floch, peintre, rue Jean Tromelin. Ce ne fut qu'en 1613 qu'il vint enfin au Bourg habiter le nouveau presbytère. Malgré les troubles de la Ligue qui avaient peu affecté Lannilis, l'abbé L'Hostis trouvait une paroisse aux moeurs rudes mais profondément chrétienne. Il pouvait aussi compter sur l'appui d'une noblesse qui, en général, donnait l'exemple d'une grande piété. Outre les Kerbabu, dont il était le protégé, citons, parmi d'autres, Claude de Kerouartz qui venait en 1602 de reconstruire son château de Kérouartz et qui devait quelques années plus tard, défendre les intérêts des Lannilisiens dans l'affaire des goémons contre la paroisse de Landéda, et aussi Hamon Touronce, le notaire royal du manoir de Gorréquéar, ardent catholique comme toute sa famille. Le premier était le beau-frère de l'abbé Yves de Kerbic, docteur en théologie et le second avait épousé en secondes noces Jacqueline Le Nobletz, soeur du vénérable missionnaire dom Michel Le Nobletz, encore aujourd'hui célèbre dans notre diocèse.

(A suivre). Y. NICOLAS, Avril 1959

(1) Nous avons parlé très rapidement des 3 derniers recteurs du XVIe siècle : les abbés Jean Meur, Guillaume Seveur et Jean Le Jeune ou Yaouank. L'abbé Seveur affranchit de la dîme les garennes qu'il possédait en Lannilis et les quelques fermes qu'il avait en Landéda. Il remboursa aussi aux Seigneurs de Troméneq (en Landéda) le capital que ceux-ci avaient prêté à la paroisse de Lannilis par acte du 1er décembre 1526, soit 32 livres 16 sols. En 1587, le roi

Henri IV, ayant exigé de toutes les paroisses de France une subvention extraordinaire, l'abbé Seveur en fournit la majeure partie de ses deniers et le reste fût prêté encore par les seigneurs de Troménec.

(2) Il ne serait pas impossible de découvrir la date exacte aux Archives Municipales.

(3) Cette Chapelle, dédiée à St Tugdual et à St Fiacre, était située près d'un lavoir, face à l'actuel monument des F.F.I. Le pardon avait lieu, sauf erreur, le 24 Juin, jour de la St Jean. Une très vieille personne originaire de Veuleury et décédée à Foz Vihan, le 16 avril 1949, à l'âge de 85 ans, Mademoiselle Marie-Jeanne Laot, nous a raconté que dans sa jeunesse on commémorait encore l'ancien pardon dans le quartier par des réceptions familiales le jour de la St Jean.

L'ABBÉ Goulven. L'HOSTIS

(suite)

Les 55 ans de Rectorat à Lannilis (1602-1657) de l'abbé Goulven L'Hostis s'écoulèrent dans la paix mais non sans épreuves comme nous le verrons plus bas. Peu de faits marquants jusqu'en 1640. En septembre 1626, la paroisse commanda une grande cloche, due en partie à la générosité du Seigneur de Kerbabu, Jacques de Bellingant. Elle reçut d'ailleurs au baptême le prénom de Jacques. En 1636 eut lieu sur l'instigation des dévots Seigneurs de Gorréquéar la fondation de la Confrérie du Rosaire sur laquelle nous reviendrons plus tard. Mais le grand événement qui fut une lourde épreuve du Rectorat de l'abbé L'Hostis fut l'apparition de la terrible peste de 1640 : celle-ci fut la cause directe de la construction de la Chapelle Saint-Sébastien, située sur la route de Brest et toujours chère aux Lannilisiens.

La peste avait déjà ravagé notre Basse-Bretagne à diverses reprises, en particulier en 1598 et en 1625 et 1626. Comme les moyens de la combattre étaient pratiquement inexistant, elle constituait pour nos ancêtres l'objet d'une très vive terreur. Elle réapparut plus virulente que jamais en 1640, surtout dans les quartiers sud-est de la paroisse (Kerdalzou, Kerveur, etc). Le fléau enleva de très nombreuses personnes et comme il devenait très dangereux de les inhumer dans l'église paroissiale selon la coutume de l'époque, le Seigneur de Kerbabu, Ollivier de Bellingant et sa femme Suzanne de Kernéac'h offrirent au Recteur un terrain pour servir de cimetière sur la route de Brest (1). Le dimanche 12 août 1640, toute la paroisse se rendit processionnellement à Trobéroù implorer la Sainte Vierge et au retour s'arrêta à l'emplacement actuel de Saint-Sébastien pour la bénédiction du nouveau cimetière où furent par la suite inhumés de nombreux pestiférés. Deux jours auparavant l'Evêque de Léon, Mgr Robert Cupif avait autorisé cette bénédiction à laquelle procéda l'abbé L'Hostis lui-même. Il fut décidé qu'une chapelle y serait construite en l'honneur de Saint-Sébastien, particulièrement invoqué contre la peste (2).

Le 8 février de l'année suivante (1641), commença la construction de la chapelle à laquelle participèrent gratuitement beaucoup de paroissiens et même plusieurs personnes de l'extérieur. Mais par suite de diverses difficultés et en particulier de fréquentes sépultures de pestiférés, les travaux allèrent très lentement et ne furent complètement terminés qu'en 1644. Le 4 mars de cette année l'Evêque de Léon autorisait la bénédiction de la nouvelle chapelle, qui fut faite par l'abbé L'Hostis le dimanche 7 avril 1644 en présence d'une grande foule.

La surveillance des travaux avait été confiée à un excellent cultivateur de Tréfilly, Jean Léon, qui venait de terminer son triennat comme gouverneur de l'église paroissiale de Lannilis (3). Il s'acquitta parfaitement de sa tâche. Son cousin, Olivier Léon, qui venait d'être nommé en 1643 gouverneur de la Chapelle Notre-Dame de Trobéroù, s'occupa avec zèle de la couverture en ardoises et son successeur comme gouverneur de Trobéroù, Jean Le Laé, acheva l'oeuvre par l'enclos du cimetière. L'architecte du tout avait été Yves Roudaut auquel le Recteur (4) rendait un hommage tout particulier pour sa fidélité et sa vigilance.

Depuis plus de 300 ans, la Chapelle Saint-Sébastien, restaurée en 1785 puis à nouveau en 1819 (cette fois avec les matériaux provenant des ruines de la chapelle Notre-Dame de Trobéroù) est fort vénérée de nos compatriotes. Nos grands-mères n'omettaient jamais de joindre à leur invocation à la Sainte Vierge le nom de Saint Sébastien « Intron Varia Trobéroù ha Sant Sébastian, pedit evidomp ». Jusqu'en 1948, la procession du Saint-Sacrement se rendait à Saint-Sébastien le premier dimanche de la Fête Dieu et également le 15 août après vêpres (jusqu'en 1951). Parfois même les Vêpres y étaient chantées ce jour-là. Actuellement seule s'y rend la procession des Rogations le lundi mais la messe y est également dite en Janvier le jour de la fête du Saint.

La Chapelle qui est propriété communale depuis 1905 est l'objet de tous les soins de notre Municipalité et nous espérons que longtemps encore Saint Sébastien veillera sur Lannilis et écartera de ses habitants toutes les pestes matérielles et morales.

(à suivre) Y. NICOLAS, Mai 1959

(1) L'ancienne route de Brest obliquait à gauche à Saint-Sébastien, passait devant la chapelle N.-D. de Trobéro dont l'enclos se voit encore et retrouvait la route actuelle à Kerveur.

(2) De nombreuses chapelles dédiées à Saint Sébastien furent construites à l'occasion de cette peste dans tout le diocèse, à Loc-Maria-Plouzané, par exemple.

(3) Ce Jean Léon, de Tréfily, eut un fils prêtre, l'abbé Guillaume Léon, qui fut vicaire à Lannilis.

(4) Le rapport de l'abbé L'Hostis sur la fondation de Saint-Sébastien figure aux Archives Municipales. Il fut rédigé avec un peu de retard et le Recteur s'en excuse délicieusement. Il est daté du 27 août 1652 et est signé, outre de l'abbé L'Hostis, par 3 autres prêtres lannilisiens, les abbés Léon, Jacques Philippot et Jean Maison..

L'Abbé Goulven L' HOSTIS

(suite)

Les 14 dernières années du rectorat de l'abbé Goulven L'HOSTIS (1643-1657) furent marquées par divers événements que nous allons rapidement évoquer.

En 1645, le Recteur établissait dans son Eglise l'Adoration Perpétuelle du Saint-Sacrement que diverses difficultés devaient faire abandonner plus tard. 6 ans après, le 4 octobre 1651, décédait à PARIS au cours d'un voyage dans la Capitale l'un de ses confrères et voisins fort apprécié, l'abbé Guillaume QUEMENEUR, recteur de LANDEDA. Cette même année commença aussi ce qu'on pourrait appeler « l'affaire de Trobéro » qui devait plus tard faire couler tant d'encre et envenimer les rapports entre les Seigneurs de KERBABU et les successeurs de l'abbé L'HOSTIS à la Cure de LANNILIS. Voici rapidement les faits.

La Chapelle Notre-Dame de Trobéro était de toutes les chapelles lannilisiennes, alors fort nombreuses, la plus vénérée et la plus fréquentée non seulement des paroissiens, mais aussi des fidèles de toute la région. Depuis 1601 (1), par la grâce de la puissante famille de CARMAN, les Seigneurs de KERBABU y avaient droit de prééminence. En 1651 vivait à KERBABU, Olivier de BELLINGANT (2), qui était le fils de Jacques de BELLINGANT, l'ancien élève du vénérable abbé L'HOSTIS. Il entreprit de donner à la vieille chapelle de Trobéro une importance encore plus considérable et dans ce but adressa une « supplique » à l'Evêque de Léon. Dans sa lettre Olivier de BELLINGANT exposait que son père, Jacques, avait naguère légué à N.-D. de TROBEROU, 60 livres de rente annuelle pour la célébration de 3 messes par semaine. Lui-même, par dévotion envers la Ste Vierge, désirait faire une autre fondation de 200 livres de rente et demandait la nomination d'un chapelain qui serait présenté par lui et auquel il offrait de procurer une maison près de la chapelle. Il faisait de plus deux autres fondations plus modestes, l'une de 4 livres pour le salaire d'un prêtre qui aiderait le chapelain à desservir les messes et une autre de 36 livres pour l'entretien de la lampe devant le St-Sacrement. Enfin il offrait de prendre à sa charge les frais de la visite de l'archidiacre. Il demandait en compensation l'autorisation de faire procéder à la bénédiction de la chapelle restaurée par ses soins et du cimetière y attenant et la permission de s'y faire, enterrer pour les membres de sa famille et les personnes qui le demanderaient. Il désirait de plus que la Chapelle fût dotée d'un fonds baptismal et que le St Sacrement y fût constamment conservé en un tabernacle.

C'était là pratiquement accorder à la Chapelle de Trobéro la même importance qu'à l'Eglise Paroissiale qui n'était distante que d'un petit kilomètre. Le vieil abbé Goulven L'HOSTIS, familier de Kerbabu depuis sa jeunesse, n'osa cependant pas y faire d'objection et l'Evêque de Léon, en conséquence, accorda au Seigneur de Kerbabu ce qu'il demandait. Chapelle et Cimetière de Trobéro furent solennellement bénis le 27 avril 1652 par l'abbé ALLAIN, prieur-recteur de PLOUDIRY, délégué par l'Evêque, qui, le 7 janvier 1653, approuva toutes les fondations de M. de BELLINGANT. Celui-ci, l'année suivante 1654, alla plus loin encore : il fonda à Trobéro une grandmesse à perpétuité les dimanches et jours de fêtes, avec aspersion d'eau bénite, pain bénit et procession autour du cimetière avec croix et bannières qui furent achetées à cette occasion.

Jusqu'en 1657, année de la mort de l'abbé L'HOSTIS, tout alla bien. le Recteur octogénaire n'avait ni le désir ni peut-être plus la force de se mettre à dos la famille de KERBABU, la plus puissante à LANNILIS, à l'époque; dont les pieuses entreprises menaçaient l'unité de la paroisse. Ses successeurs n'auront pas la même patience et en voulant redonner à l'Eglise Paroissiale sa primauté légitime ils se heurteront pendant de longues années aux BELLINGANT en d'interminables, procès qui auront leur répercussion au Parlement de Bretagne.

(1) C'est par acte du 13 septembre 1601, signé au Château du Bois en PLOUNEVEZ-LOCHRIST, que François de MAILLE et Claude de CARMAN, son épouse, cédèrent tous leurs droits de prééminences en la Chapelle de Trobéro à Jean de BELLINGANT, de Kerbabu, qui exerçait à LANNILIS les fonctions de Sénéchal de la Juridiction de CARMAN. L'acte signale que les BELLINGANT de KERBABU exercent cette charge de temps immémorial et que la cession des droits est faite en témoignage de reconnaissance pour leurs bons offices. Jean de BELLINGANT était le grand'père d'Olivier de BELLINGANT.

(2) Olivier de BELLINGANT mourut à Kerbabu, le 8 janvier 1663. Il avait épousé en premières noces Suzanne de KERNEAC'H, puis devenu veuf il s'était remarié en août 1646 avec Anne de PERRIEN qui fit son entrée solennelle à Kerbabu le 25 août. Chrétien. fervent, très dévot à la Ste Vierge, Olivier de BELLINGANT fut aussi un homme charitable et juste, mais ses fondations pieuses, bonnes en principe, furent la cause première de divisions qui devaient s'avérer très regrettables par la suite.

L'Abbé Goulven L'HOSTIS

(suite)

3 ans avant sa mort, l'abbé L'Hostis allait voir naître un conflit aigu entre deux des familles les plus considérables de la paroisse, les Kerouartz de la branche aînée (qui habitaient Kérouartz) et les Kerbabu. L'affaire eut lieu en 1655. Elle semble avoir eu pour point de départ les entreprises de M. de Kerbabu sur la chapelle de Trobéro, où sa famille était, nous l'avons dit, prééminencièr depuis 1601. Mais présentons d'abord les deux personnages.

L'un, Olivier de Bellingant, seigneur de Kerbabu, nous est déjà connu. C'était le grand bienfaiteur de Trobéro. Le second était Jean de Kérouartz, seigneur de Kérouartz, où il résidait lorsque ses affaires ne l'appelaient pas à Rennes. Il était né à Kérouartz le 8 janvier 1606 et son parrain fut Jean de Bellingant, de Kerbabu. Il épousa Catherine du Lys (1), qui devait être une grande bienfaitrice de l'église de Lannilis. Si nous en croyons la petite ode funèbre que lui consacra en latin le Recteur de Lannilis, il dût faire carrière dans l'armée puis dans la magistrature. Malade depuis 1654, il tomba en « léthargie » à Rennes le 7 mai 1661 et y mourut le 10 mai suivant à l'âge de 55 ans.

Par requête du 18 février 1655, Jean de Kerouartz assignait Olivier de Bellingant à comparaître devant la Cour du Parlement de Bretagne à Rennes. L'un et l'autre s'y firent représenter le 16 avril suivant, le premier par Maître Jean Guesdon, et le second par Maître Mathurin Gallais. Les griefs de M. de Kérouartz contre M. de Kerbabu nous font sourire aujourd'hui : il contestait d'abord les prééminences de M. de Kerbabu à Trobéro, l'accusait d'avoir pris la qualité de « Messire », puis, accusation plus infâmante, lui reprochait de « faire la monnaie ». Dans sa défense, M. de Kerbabu affirmait que M. de Kérouartz avait agi par « un esprit d'envie, de hargne et d'animosité » et qualifiait de « ridicule » l'affirmation de son adversaire le traitant de « vassal ». Celui-ci aurait dû savoir « que le plus grand honneur qu'il pût espérer était d'appartenir au dit sieur de Kerbabu par quelques alliances » (2). Il recherchait « des querelles de clocher contre un gentilhomme, son voisin et allié » pour des droits qui ne l'intéressaient pas et traitait « de haut en bas le sieur de Kerbabu qui pouvait se dire son égal en naissance, vertu et mérite ».

M. de Kerbabu refusait de voir l'affaire jugée à la Cour de Rennes parce que le Sénéchal et premier juge du lieu était beau-frère de M. de Kérouartz. Il refusait également Vannes où M. de Kérouartz avait trop de parents et où lui-même « n'y pourroit espérer de justice ». D'ailleurs l'affaire devait d'abord passer en première instance, donc à Morlaix, Lesneven ou Saint-Renan. M. de Kérouartz, lui, refusait Nantes, d'abord proposé par son adversaire, parce que le Présidial lui était suspect. Pour la même raison, il ne voulait pas de Lesneven et encore moins de Saint-Renan, dont le Sénéchal et le lieutenant de la juridiction étaient parents de M. de Kerbabu. Quant à Morlaix, M. de Kerbabu « y était tellement craint et redouté » qu'il fut impossible à M. de Kérouartz d'y trouver un avocat.

Y. NICOLAS, Juillet 1959

Nous ignorons où finalement fut réglée l'affaire, au demeurant assez peu grave. Mais nous savons que peu de temps après les deux Seigneurs se réconcilièrent. La tradition rapporte qu'une Croix fut érigée en souvenir entre les terres des deux adversaires. Cette Croix, légèrement déplacée il y a quelques années, se trouve à l'embranchement de la route de Lesneven et du chemin du Pembrat (3).

(1) L'ostensoir ordinaire qui sert encore dans notre Eglise et qui est classé matière historique est un don de Catherine du Lys.

(2) Les Kerbabu étaient effectivement apparentés aux deux branches des Kérouartz.

(3) Signalons encore, bien que l'affaire ait eu lieu au bourg de Berrien, le terrible duel qui mit aux prises le 22 mars 1652 les Marquis du Châtel et de Carman, propriétaires des deux grandes juridictions de Lannilis. Le Marquis de Carman mourut des suites de ses blessures. L'un des témoins du marquis du Châtel était aussi un lannilisien, Jean du Mescam, frère du Seigneur de Mescaradec et de l'abbé du Mescam, sieur de la Rochemescaradec (la Grande Roche), qui était à l'époque étudiant en théologie à Paris.